

EUROPE ECOLOGIE RHÔNE-ALPES À LA RENCONTRE DES JEUNES, DES LYCÉENS, DES PARENTS, DES ENSEIGNANTS, DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION

Avec 557 établissements accueillant plus de 280 000 lycéens et apprentis, avec un budget annuel supérieur à 500 M€, la formation initiale et la construction/réhabilitation des lycées constituent une compétence essentielle de la région Rhône Alpes. Sur les 6 dernières années, la région a investi plus de 1 md d'€ dans 67 opérations de réhabilitation couvrant l'ensemble de la région. Un plan énergie visant à réduire les dépenses énergétiques des lycées a été adopté, sous l'impulsion des élus Verts, en 2008. Un diagnostic sur l'état du patrimoine a été réalisé, un plan pour la qualité de la restauration scolaire a été adopté. Les élus verts ont travaillé à la mise en place d'un plan de lutte contre le décrochage scolaire et à l'expérimentation sur les lycées éco responsables (une centaine de lycées sont concernés).

Aujourd'hui, nous devons aller plus vite et plus loin. Le lycée n'est pas seulement un lieu où on donne des cours. C'est un lieu de vie et d'apprentissage de la citoyenneté. Avec Europe Ecologie Rhône Alpes, les lycées généraux, technologiques, professionnels et agricoles deviendront des espaces témoins de la conversion écologique de notre Région.

EUROPE ECOLOGIE PROPOSE :



1° DES LYCÉES ÉCO RESPONSABLES OUVERTS SUR LEUR ENVIRONNEMENT

- ▶ Nous poursuivrons le plan d'investissement dans les lycées mais avec des objectifs plus ambitieux de réduction de la facture énergétique. Les lycées doivent devenir des espaces témoins de la conversion écologique de la région.
- ▶ Tous les nouveaux bâtiments construits par la région seront à énergie passive ou positive. Nous renforcerons l'installation de panneaux photovoltaïques dans les lycées.
- ▶ À l'horizon 2014, tous les lycées seront des lycées éco-responsables, ouverts sur leurs territoires et leur environnement. L'intégration des autres dispositifs régionaux sera encouragée autour de l'éco responsabilité (tri du papier, restauration bio, économie d'énergie, gestion économe de l'eau, transport scolaire...).
- ▶ Nous expérimenterons l'ouverture du lycée sur son environnement : sur les associations locales, sur la formation professionnelle des adultes ou l'ouverture pendant les congés scolaires.

Chargé de la gestion des lycées, le Conseil Régional peut agir pour promouvoir l'innovation sociale et pédagogique et préparer les jeunes à être des acteurs à part entière de la transformation écologique que notre société doit accomplir.



2° DES LYCÉES FAVORISANT LA CITOYENNETÉ ET LA PARTICIPATION DES LYCÉENS

- ▶ Nous valoriserons le rôle des Conseils de la Vie Lycéenne et du Conseil Académique de la vie lycéenne. Les lycéens doivent être mieux entendus et leurs représentants seront systématiquement intégrés au groupe de travail de la région concernant la vie des lycéens.
- ▶ Nous mettrons en place dans chaque lycée un budget participatif, géré par les lycéens en lien avec l'équipe éducative, doté d'un montant annuel de 1500.
- ▶ Nous aiderons à la création d'un média régional géré par les lycéens et leurs représentants.
- ▶ La Maison des lycéens deviendra un véritable lieu de vie dans les lycées.
- ▶ Comme le préconisent les Fédérations de Parents d'élèves, nous instaurerons la gratuité totale des livres scolaires et de l'équipement professionnel.

3° DES LYCÉES LUTTANT CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE ET VALORISANT L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE

- + Nous favoriserons l'implication des étudiants dans le soutien et l'accompagnement scolaires.
- + Nous élargirons le Plan Régional actuel de lutte contre le décrochage scolaire aux lycées d'enseignement général.
- + Une École de la 2^{ème} chance sera créée dans chaque département
- + L'innovation pédagogique sera encouragée à travers la valorisation et le soutien d'expérience comme celle du CLEPT de Grenoble qui accueille des jeunes souhaitant reprendre une scolarité normale.
- + Nous lutterons contre toutes les discriminations et l'approche « élitiste » des filières et des établissements. A ce titre, nous combattons le classement régional des établissements selon les taux de réussite aux examens et nous proposerons de nouveaux critères d'évaluation.

4° DES LYCÉES À L'ÉCOUTE DES PERSONNELS

- « Depuis 2009 près de 5000 agents techniques des lycées travaillent au bien être des lycéens et de la communauté éducative. Ils assurent l'accueil, l'entretien, la cuisine et la restauration, la maintenance des bâtiments. Essentiels à la vie du lycée, leur nombre est insuffisant.
- « Nous engagerons, dès 2010, un plan de recrutement pluriannuel des personnels TOS, en répondant prioritairement aux besoins des lycées les plus en difficulté.
- « Nous développerons les plans de formation du personnel TOS, en particulier dans les domaines de la gestion de l'énergie, de la maintenance des bâtiments...
- « Nous lutterons contre la précarité de l'emploi.

